

FLASH INFO

JUILLET/AOÛT

2024

N°57

MAIRIE

de

Montilliers

📍 2 place du comte Hector
49310 Montilliers
☎ 02 41 75 81 54
✉ mairie.montilliers@wanadoo.fr
🌐 <http://www.montilliers49.fr>
📘 [facebook.com/Montilliers/](https://www.facebook.com/Montilliers/)

Procès-Verbaux du Conseil Municipal



16 Mai :

Le PV du 18 avril 2024 est adopté à l'unanimité.

1) Mutuelle communale, après réflexion suite à l'exposé lors de la séance du 18 avril dernier, le conseil municipal accepte de signer une convention avec GROUPAMA sur les assurances complémentaires solidaires. Une réunion publique sera programmée pour informer le public. Groupama prendra contact avec les usagers intéressés par cette mutuelle communale.

2) Régularisation foncière, pour le bornage des lots du lotissement la Fontaine 2, en 2019 des échanges de terrains ont été conclus sans soulte entre Mr et Mme GUILLET Christophe et la Commune. Il est nécessaire de régulariser la situation par un acte authentique notarial. La commune prendra en charge les frais notariés.

3) Rénovation énergétique de la Maison Commune de Loisirs Le Lys, le conseil décide de lancer un appel à concurrence pour le recrutement d'un maître d'œuvre pour mener les missions du projet de changement du système de chauffage de la salle MCL Le Lys. La lettre de consultation est envoyée à des entreprises ciblées ; la date limite de réception des dossiers est le 14 juin 2024 à 12h00. Le début de la prestation MOE est prévu début juillet 2024 pour une durée de 6 mois, et les travaux en 2025.

4) Réhabilitation d'une maison en Maison d'Assistantes Maternelles (M.A.M), après la validation de continuer ce projet lors du conseil municipal du 12 mars dernier et en accord avec les assistantes maternelles de la Maison des Lucioles sur le montant du loyer modéré, l'appel d'offres à la concurrence est lancé sur la plateforme demat.centraledesmarches.com pour la Mission de Maîtrise d'œuvre. La date limite de réception des plis est fixée au 3 juillet 2024 à 12h00.

5) Aménagement d'une piste cyclable RD 169, l'appel d'offres à la concurrence pour ce marché de travaux est lancé sur la plateforme demat.centraledesmarches.com. Les entreprises ont jusqu'au 25 juin 2024 à 12h00, date limite pour déposer leurs plis.

6) Dépôts sauvages : les agents municipaux sont souvent confrontés à ramasser sur le territoire des déchets sauvages. Le conseil municipal décide d'établir un arrêté pour appliquer une tarification à l'encontre des usagers déposant des sacs dans la nature ou sur des sites communaux :

- dépôt de déchets ou gravats < 1m3 = 200 €
- supplément par m3 = 500 €
- déplacement par véhicule municipal = 100 €
- taux horaire agent = 23,50 € (actualisation 1 fois par an).

Tour de table des comptes rendus des commissions municipales et de Cholet Agglomération :

♦ **Employés municipaux** : l'agent technique Mme Marie-Christine BRIAND prend sa retraite au 1^{er} octobre 2024. Pour prévoir son remplacement, la commission se réunira le 12 juin prochain pour déterminer le profil du poste à pourvoir.

DANS CE NUMÉRO

Procès-Verbaux
du
Conseil Municipal

Avis Municipal

Vie Associative

Événements

à venir

Flyers

- ♦ **Espaces verts** : - au jardin public : refaire un terrain de pétanque et n'en garder qu'un seul, le deuxième en trop mauvais état ;
- remplacement de la haie de l'école : toujours en attente du devis de l'Ets Saulaie ;
- cimetière : des cyprès sont malades, voir pour un traitement ou le remplacement.
- ♦ **Voirie** : devis de réfection des chemins non revêtus à valider par Cholet Agglomération (Chemin de la Croix des Martyrs, Chemin du Puy aux Moines, Chemin du Bois Brulé, Chemin des Quarts, Chemin des Ormeaux).

Affaires diverses :

- ♦ **Arbres centenaires** : Montilliers Patrimoine en entente avec l'EHPAD du Prieuré ont le projet de planter des arbres pour les centenaires dans le parc de la Maison de retraite.
- ♦ **Centre Socioculturel « Le Coin de la Rue »** : budget prévisionnel 2024 déficitaire de 53 806 euros, des subventions sont demandées à Cholet Agglomération. Un dispositif local d'accompagnement ainsi qu'un comité technique sont mis en place pour analyser des pistes de réorganisations travaillées actuellement par l'association.
- ♦ **Rallye des coteaux du Layon** : l'association resollicite la commune pour le circuit de l'année prochaine.
- ♦ **Défilé des Vieux tracteurs du Lys** : l'association sollicite la présence des élus pour faire la police de la circulation lors du circuit le 2 juin.



19 Juin :

Le PV du 16 Mai 2024 est adopté à l'unanimité.

- 1) Affaire litige Charbonnier / Commune** : la commune renonce à l'article 700. Le dossier est définitivement clos.
- 2) Convention partenariat pour la gestion de l'Agence Postale avec la poste** : le conseil valide le renouvellement de cette convention pour une durée de 9 ans dans les mêmes conditions que précédemment.
- 3) SIEML/Participation opération effacement des réseaux Route de Valanjou et Rue du Stade** : la commune accepte de verser une participation de 89 878,02 € pour les travaux comprenant l'effacement des réseaux du SIEML, Télécom pour un total de 184 126,29€.

4) Fêtes et Cérémonies / Dépenses à imputer sur le compte 6232 : le conseil approuve l'affectation des dépenses engagées dans le cadre d'évènements organisés par la commune sur ce compte.

5) Avenant de prolongation au bail commercial/location 3 Place Marie Leroy : le conseil autorise Mr le maire à signer l'avenant pour une fin de bail au 31/03/2025 avec possibilité de résiliation à l'amiable.

Tour de table des comptes rendus des commissions municipales et de Cholet Agglomération :

- ♦ **Espaces verts** : la commission s'est réunie pour réfléchir à une nouvelle disposition des poubelles pour les lieux stratégiques.
- ♦ **Voirie** : Compétence de Cholet Agglomération, le programme des travaux 2024 est présenté au conseil.
- ♦ **Information** : une réunion est programmée le 4 juillet à 18h30 pour le choix d'une oriflamme.
- ♦ **Employés municipaux** : Damien GIRARD est en remplacement d'un agent depuis le 2 avril 2024. Son contrat sera renouvelé jusqu'au 31 août 2024.
- Poste d'agent technique d'entretien : le poste à temps partiel (30h/semaine) est à pourvoir au 1^{er} septembre 2024. La fiche de poste est consultable en mairie.
- Le conseil accepte la demande de l'agent Anne-Sophie BOURASSEAU d'augmenter son temps de travail de 30h/semaine à 35h/semaine à partir du 1^{er} septembre, moyennant des missions supplémentaires et une proposition de projet porteur.

- ♦ **Appel d'offres** : la commission se réunira le jeudi 27 juin pour l'ouverture des plis concernant l'aménagement de la piste cyclable.

Affaires diverses :

- ♦ **Centre Socioculturel « Le Coin de la Rue »** Bilan positif de l'aide aux devoirs proposé une fois par semaine. Le centre est en recherche de bénévoles pour la rentrée de septembre. Pour plus de renseignements contactez le centre social au 02.41.75.42.70.
- ♦ **Elections législatives le 30 juin et le 7 juillet 2024** : le planning des permanences a été complété.
- ♦ **Subvention Restaurant scolaire EHPAD** : Comme prévu lors du vote des subventions, le maire et la responsable de la commission vont rencontrer la directrice de l'EHPAD, pour faire le point sur la subvention du restaurant scolaire.

♦ **Aménagement d'une piste cyclable RD 169**, l'acte de vente entre la commune et le département a été retrouvé et intègre bien la surlargeur au droit des habitations. Une rectification sera demandée auprès du cadastre.

♦ **Remise des Médailles Meilleures Apprentis de France** : Une invitation sera envoyée aux jeunes concernés ainsi qu'à leur famille et également aux jeunes médaillés durant la période Covid. La cérémonie aura lieu le 5 juillet à 18h30 à la mairie.

♦ **Cérémonie** : Suite à la saison exceptionnelle de l'E.S.M, aussi bien chez les jeunes que chez les seniors, la municipalité organise une petite cérémonie de remise de médailles le vendredi 28 juin à 18h30 au club-house, pour les joueuses, joueurs et dirigeants des catégories U18F, U17G et seniors.

♦ **Mutuelle Communale Groupama Loire Bretagne** : réunion publique d'informations le 19 septembre 2024 à la salle Joly-Bourg. Également, deux permanences en mairie se dérouleront le 26 septembre et 10 octobre 2024 de 10h à 12h.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée le jeudi 11 juillet 2024 à 20h30.

Avis Municipal

Rappel, si vous souhaitez pique-niquer au fond du terrain de foot merci de bien vouloir réserver à la mairie. Tous ceux qui n'auront pas réservé, n'auront pas la priorité de l'emplacement.



L'Agence Postale de Montilliers sera fermée du **lundi 15 juillet au samedi 3 août inclus**. Les lettres et les colis en instances seront à récupérer au bureau de poste de Vihiers. Pour votre information le bureau de poste de Vihiers est fermé le lundi.

Application CityAll, vous pouvez signaler des anomalies sur la commune via l'application CityAll dans la tuile participer qui se trouve sur l'interface de l'application. (Éclairage public défectueux ; nids de poule, ...).

Abri Vélo Sécurisé, en quête d'autonomie, de liberté et de plaisir : le vélo offre tout cela à la fois ! Ainsi, pour **se rendre à son établissement scolaire**, ou pour tout autre motif, votre jeune peut stationner son vélo en toute sécurité, **gratuitement**. Renseignez-vous auprès de la mairie, pour obtenir une clé d'accès.

Mutuelle Communale Réunion d'information le jeudi 19 septembre 2024 à 18h30 à la salle Joly-Bourg. Votre commune et Groupama Loire Bretagne se mobilisent pour votre santé et votre pouvoir d'achat et vous invitent à découvrir une solution de santé mutualisée pour offrir à tous une couverture de soins compétitive. Également, deux permanences en mairie se dérouleront les 26 septembre 2024 et le 10 octobre 2024 de 10h à 12h.

L'Aire des Prés Naiteaux, la municipalité est toujours à la recherche d'un surveillant de baignade pour la période estivale. Diplôme BNSSA obligatoire pour ce poste. N'hésitez pas à diffuser cette information. **La baignade est à ce jour non surveillée, aux risques et périls des usagers.**

Règles d'Urbanisme

Je modifie l'aspect extérieur :

Pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture, isolation thermique par l'extérieur, changement des menuiseries (porte d'entrée, etc.)

= **déclaration préalable**

J'installe un portail ou une clôture > 2m soumis à DP :

Édification ou modification de la clôture

= **pas de formalités**, conformément à l'article R. 421-12 du code de l'urbanisme **sauf si votre commune a délibéré pour soumettre ces travaux à une déclaration préalable** ⁽¹⁾ ou si le bien est situé en secteur protégé tels que monuments historiques ou dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable. ⁽¹⁾

J'installe une piscine enterrée ou hors sol pour plus de 3 mois :

♦ Piscine dont la couverture fait plus de 1,80 mètres de hauteur au-dessus du sol, quelle que soit la superficie

= **permis de construire.**

♦ Piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m², non couverte ou dont la couverture fait moins de 1,80 mètres de hauteur au-dessus du sol

= **déclaration préalable.**

♦ Piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 10 m², non couverte ou dont la couverture fait moins de 1,80 mètres de hauteur au-dessus du sol

= **aucune formalité***

♦ Piscines citées ci-dessus et situées dans le périmètre d'un Site Patrimonial Remarquable, dans les abords des monuments historiques, en site classé ou en instance de classement

= **déclaration préalable.**

Je construis une annexe (local, abri de jardin, carport, pergola, ...) :

Pour information, la construction d'un abri de jardin créé de la surface de plancher).

♦ De moins de 5 m² de surface de plancher ou emprise au sol

= **aucune formalité***

♦ De plus de 5 m² jusqu'à 20 m²

= **déclaration préalable.**

♦ De plus de 20 m²

= **permis de construire**

Je réalise une extension :

Surélévation, pièce de vie supplémentaire, véranda, etc.

♦ Surface de plancher ou emprise au sol inférieure ou égale à 5 m²

= **aucune formalité***

♦ Surface de plancher ou emprise au sol supérieure à 5 m² et inférieure ou égale à 20 m²

= **déclaration préalable.**

Comme Montilliers RNU : pas de zone urbaine.

♦ Surface de plancher ou emprise au sol supérieure à 20 m²

= **permis de construire.**

Je modifie mon garage en pièce de vie :

= **Déclaration préalable.**

Attention : Certains PLU imposent la réalisation d'une place de stationnement en remplacement de celle supprimée.

De plus, si votre projet est situé dans le périmètre d'un Site Patrimonial Remarquable ou dans les abords d'un monument historique, les travaux sont soumis à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France et le délai d'instruction est majoré d'un mois.

Je modifie un préau en garage ou pièce de vie :

= **PC changement de destination**

** Même si le projet est dispensé de formalité, il doit respecter les règles d'urbanisme (PLU, code de l'urbanisme [art. L. 421-6 et L. 421-8].*

(1) Se renseigner auprès de votre Mairie.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vos demandes peuvent se faire en ligne sur le GNAU (guichet des autorisations d'urbanisme), le traitement de la demande est effectué uniquement via les outils informatiques.

Les délais d'instruction restent inchangés :

- le permis de construire (PC) : 2 à 5 mois
- La déclaration préalable (DP) : 1 à 2 mois
- le certificat d'urbanisme d'information (Cua) : 1 mois
- Le certificat d'urbanisme opérationnel (Cub) : 2 mois

Coupures de Courant pour travaux, **le lundi 12 août de 9h15 à 13h45** pour les quartiers ou lieux-dits : Rue du Moulin de la Buie.

Vie Associative

Sports Loisirs Palets

Concours de palets, **Samedi 6 Juillet**, inscriptions à partir de 14h30 - fond du stade. Début du concours à 15h précises. Buvette et restauration sur place.



Club de l'Âge Heureux

Plusieurs Dates à retenir :

Jeux petite salle pendant les vacances : **4 et 18 juillet, 1^{er} et 22 août.**

Le Jeudi 5 septembre : concours de belote entre adhérents à 14h.

Le Jeudi 12 septembre : MDR anniversaires du 3^{ème} trimestre – loto à 14h30.

Le Mercredi 18 septembre : déjeuner spectacle à la salle MCL à 11h45.

Le jeudi 19 septembre : anniversaires des adhérents du 3^{ème} trimestre à 14h.

Pour les jeudis dans la petite salle, ceux qui sont intéressés par de nouveaux jeux pourront les apporter.

Les membres du bureau.

Initiatives Emplois

Recrute H/F sur les secteurs Vihierois – Thouarcéen – Brissacois-Chemillois :

Ouvrier viticole/agricole ; agent de service en collectivité ; employé à domicile (entretien maison et jardin) ; manœuvre en bâtiment ; manutentionnaire ; agent de tri ; ouvrier de production.

Initiatives Emplois intervient auprès des entreprises, collectivités, associations et particuliers. Plus d'infos au 02.41.56.11.13 ou par mail : initiatives.emplois@orange.fr

Familles Rurales

Danse Sociale, reprise des cours de danse en ligne le **Mardi 3 septembre de 19h45 à 20h45** à la salle Joly-Bourg. Les deux premières séances peuvent être des cours de découverte gratuits.

L'art Floral, reprend à la rentrée. Pour les dates, on vous tiendra au courant.

L'Association du Don du Sang Bénévoles

Prochaine collecte le **19 Juillet** – Salle des Fêtes de **Cléré sur Layon** de 15h30 à 19h30. Carte d'identité Obligatoire. N'oubliez pas de vous inscrire s/ dondesang.efs.sante.fr
Possibilité sans RDV mais selon la plage horaire et risque d'attente.

Mission Locale

Tu es à la recherche d'un emploi ou d'une formation : le Contrat Engagement Jeunes peut t'aider. Viens te renseigner le **lundi 22 juillet 2024 à 13h30** au Centre socioculturel de Vihiers (2 rue du Comte de Champagny).

Le C.E.J est un dispositif d'accompagnement ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans. **Ce dispositif te permet d'accéder à un emploi ou à une formation.** Tu peux bénéficier de périodes en entreprise (stages, emploi...) et en fonction de ta situation, tu peux obtenir une allocation financière chaque mois.

Si tu es intéressé, contacte : laetitia COUSSEAU au 02.41.56.12.56 ou par mail : l.cousseau@mlducholetais.org

La Gaule Montéglésienne

La Pêche est ouverte **tous les jours sauf le jeudi** du 1^{er} juillet au 30 octobre 2024.

Les cartes sont à se procurer auprès de :

- ✓ À la mairie
- ✓ GUILLET Emile - 1 Imp de la Tannerie
- ✓ MERCIER Pascal – 1 Imp de l'Abbaye

Aide aux devoirs Devenez Bénévoles !

Le centre socioculturel le Coin de la Rue recherche des bénévoles pour aider les enfants des écoles élémentaires du territoire (Cp au CM2) à faire leurs devoirs. Une fois par semaine pendant 1h00. Renseignements auprès du Centre Socioculturel : 02.41.75.42.70.

ESM Football

Stage Montill'été du 8 au 12 juillet ouvert aux licencié(e)s et non licencié(e)s autour d'activités ludiques

La campagne de renouvellement de licence est ouverte ! (Lien sur le site internet du club)

Dates de reprise des différentes compétitions sur le site. Bel été à toutes et à tous !

Montilliers Patrimoine

Photos de classes d'école de Montilliers de 1900 à 2020 : Montilliers Patrimoine aimerait préparer un livre sur les photos de classes d'école. Afin que les photos soient plus nettes, les originales sont souhaitées. Nous demandons donc aux personnes de faire des recherches auprès de leurs familles afin d'en récupérer le plus possible et d'accepter de nous les prêter. Elles pourront être déposées à la mairie sans oublier de mettre l'année, les noms des élèves (si possible) et leurs places sur la photo (sur une feuille qui sera jointe à la photo). N'oubliez pas d'écrire votre nom au dos de la photo. Un cahier à émargement sera mis à la disposition des personnes qui apporteront les photos pour y noter leur nom, adresse et quantité de photos prêtées. Celles-ci seront bien sûr rendues à leurs propriétaires une fois le livre terminé. Cela peut prendre un peu de temps car il y a beaucoup de photos sur plus de 100 ans... Nous vous remercions par avance de l'aide que vous apporterez à cette initiative.

Livre « La Ronde du Temps » : le livre a été réédité avec une reliure à spirale (plus solide). N'hésitez pas à le demander en mairie. Prix : 25€

Rallye dans Montilliers en septembre : Montilliers Patrimoine organisera un nouveau rallye dans Montilliers le **Dimanche matin 29 septembre**. Il s'adressera aussi bien aux adultes qu'aux enfants. Les inscriptions se feront de 9h à 10h dans le parc de la salle annexe de la mairie. Une participation de 5€ sera demandée par adulte, gratuit pour les enfants de moins de 15 ans. Une petite collation vous sera offerte en milieu de parcours. Prévoir un gilet jaune ou orange. Paniers garnis aux 3 premiers. Après les résultats, ceux qui le désireront pourront rester pour pique-niquer ou déjeuner dans la salle. Des affiches seront mises dans Montilliers.

Le bureau.

Évènements à venir

⇒ **Montilliers en Fête le vendredi 12 juillet à partir de 20h à la salle MCL**, il reste des places, venez vite en mairie pour les réserver !

Cette soirée animée est ouverte à tous.

Repas adultes : 18 € ; repas enfants 4/12 ans : 9€ (renseignements à la mairie).

⇒ **2^{ème} Tour des élections Législatives Dimanche 7 juillet 2024.** Le bureau de vote est ouvert à la mairie de 8h à 18h.

Vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote les jours de scrutin ?

N'attendez pas pour donner [#procuration](#) ! Récupérez auprès de votre mandataire son numéro d'électeur et sa date de naissance puis laissez-vous guider sur <http://maprocuration.gouv.fr>

⇒ **Messes** : Dimanche 28 juillet – 10h30 à Cernusson ;
Dimanche 18 août – 11h à Montilliers.

**De 8 juillet au 30 août au Centre Socioculturel
Le Coin de la Rue**

⇒ **Retrouver toutes les activités Enfance, Jeunesse, Familles, Adultes-séniors sur le site du centre :**

<http://www.csc-lecoindelarue.fr>

Des sorties, des veillées, du sport, concert, baignade, pour profiter au max de l'été et des copains.

Informations et inscriptions au 02.41.75.42.70

Infos Cholet Agglomération

⇒ **Un air d'été** 🌞🎵 Le festival Un Air d'été est de retour au Parc de Moine du 4 au 7 juillet pour sa 3^e édition. Spectacles l'après-midi et concerts le soir... 11 rendez-vous à savourer en famille, orchestrés par le [Théâtre Saint-Louis - Cholet](#)

Bel été sportif



PARIS 2024



Retrouvez Toute l'actualité de Montilliers sur l'application CityAll ; Facebook ; et sur le site Montilliers49.fr.

Prochains articles à transmettre pour le flash info de septembre/octobre **le 20 Août 2024.**





FORMATION GRATUITE
LIEU DE FORMATION:
EHPAD Le Prieuré
1 Place de l'Abbaye
49310 MONTILLIERS

VOUS ACCOMPAGNEZ UN PROCHE ATTEINT DE LA MALADIE D'ALZHEIMER
 OU MALADIES APPARENTÉES ?
NE RESTEZ PAS SEULS !

1 Session de 3 journées:
Mardi 17 septembre
Mardi 01 octobre
Mardi 15 octobre
 de 10h
 à 16h30
 Réunion de suivi le : **Mardi 19 novembre (10h-12h)**

Formation assurée par un psychologue et un bénévole formés par l'Union France Alzheimer

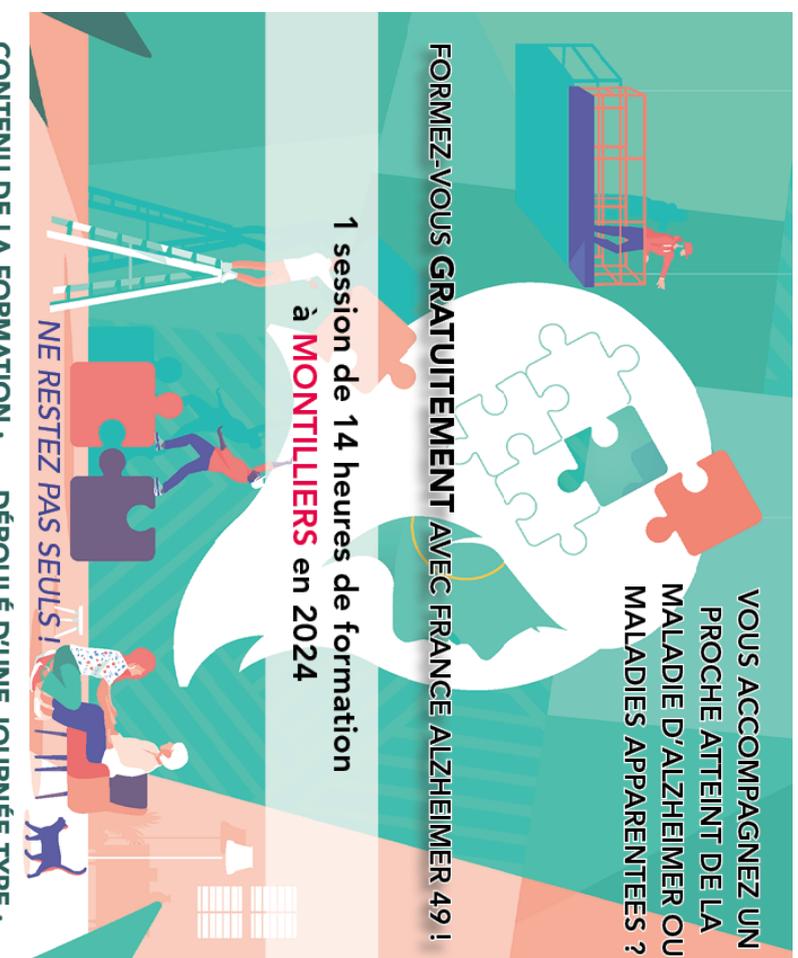
Merci de respecter les règles sanitaires en vigueur du lieu d'accueil

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Accompagnement de la personne malade possible,
 nous appeler !



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION : Tél. **02 41 87 94 94** ou secretariat49@francealzheimer.org
 Planning 2024 des formations des aidants sur :
www.francealzheimer.org/mainetloire/rubrique « nos activités »



VOUS ACCOMPAGNEZ UN
 PROCHE ATTEINT DE LA
 MALADIE D'ALZHEIMER OU
 MALADIES APPARENTÉES ?

FORMEZ-VOUS GRATUITEMENT AVEC FRANCE ALZHEIMER 49 !
1 session de 14 heures de formation
à MONTILLIERS en 2024

NE RESTEZ PAS SEULS !

- CONTENU DE LA FORMATION :**
- connaître la maladie d'Alzheimer
 - les aides (techniques, juridiques, financières...)
 - accompagner au quotidien
 - communiquer et comprendre
 - être aidant familial
 - vivre en Établissement
- DÉROULÉ D'UNE JOURNÉE TYPE :**
- café d'accueil
 - présentation
 - pause déjeuner
 - conseils et réponses aux questions
 - échanges et témoignage

La formation est assurée par un psychologue et un bénévole formés par l'Union France Alzheimer.



Tournez →

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION : Tél. **02 41 87 94 94**
 Calendrier 2024 : www.francealzheimer.org/mainetloire/

MONTILLIERS EN FÊTE

**VENDREDI 12
JUILLET - 20H**

**Salle MCL le Lys
Feux d'artifice à 23h**



**Repas Adultes : 18 €
Repas enfants
4/12 ans : 9 €**

**Soirée animée
par DJ Layon Music**

Les tickets repas sont à vendre
auprès des associations
ou à la mairie avant le 15 juin.

**AVEC LA PARTICIPATION DES ASSOCIATIONS
ET DE LA MUNICIPALITÉ DE MONTILLIERS**